

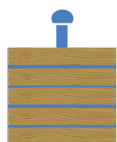
LE PETIT GUIDE DU TRI DES EMBALLAGES DE FÊTE

Inutile de laver les emballages avant de les trier !

Boîtes de conserve, boîtes en métal, aérosols... Bien vidés, tous les emballages en métal se trient.

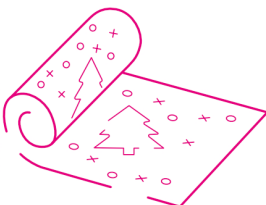
Le papier-cadeau

En papier



Vous pouvez le trier même avec des bouts de scotch et des agrafes dessus car, en petite quantité, cela ne gênera pas le recyclage.

En plastique



Les emballages en carton avec coque plastique

On les trouve bien souvent pour emballer des piles, des petites voitures ou des figurines. **Pensez à séparer la partie en carton et la coque en plastique*** avant de les déposer.



Les boîtes de jouet et les colis en carton

En déchèterie



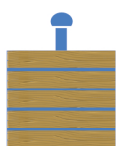
Le ruban d'emballage

S'il est en papier ou en plastique* il se trie. S'il est en tissu, jetez-le avec les ordures ménagères. **Vous pouvez aussi le garder et le réutiliser pour vos prochains emballages cadeaux !**



Les tickets de jeu à gratter

Comme tous les papiers, ils se trient et se recyclent.



Les emballages de chocolats ou de papillotes

En aluminium, en plastique* ou en papier, ces emballages sont à trier.



Le papier bulle



LE PETIT GUIDE DU TRI DES EMBALLAGES DE FÊTE

Inutile de laver les emballages avant de les trier !

Boîtes de conserve, boîtes en métal, aérosols... Bien vidés, tous les emballages en métal se trient.

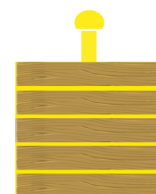
Les serviettes en papier

Comme tous les
papiers d'hygiène
(mouchoirs, essuie-tout...) souillées ou non vous pouvez les mettre dans composteur



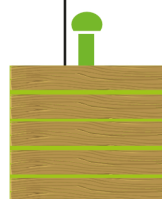
L'emballage de saumon fumé

Après les avoir séparés, déposez dans le bac de tri le plateau en carton (doré ou argenté), le film en plastique* et les feuilles intercalaires en plastique*, **même salis**.



Et le verre dans tout ça ?

Tous les emballages en verre se trient et se recyclent : les bouteilles notamment de champagne emblématiques de la période de Noël, et aussi tous les bocaux, pots et flacons.



Quant au Sapin...

À la déchèterie



Les jouets que vous n'utilisez plus ?

N'hésitez pas à les donner ou les déposer à la ressourcerie la plus proche de chez vous. ou en déchèterie.

Les déchets alimentaires ?

Pour vos animaux ou à jeter dans le composteur !